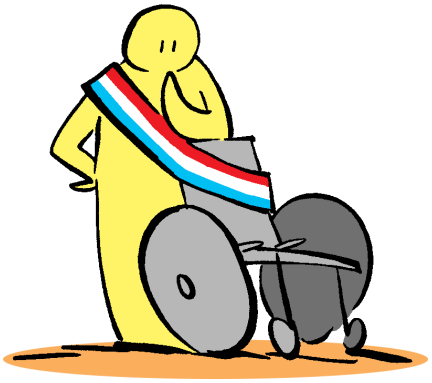
ViteLu Séquoia

Presse : N°117 L100/06 / ISSN : 2679-1218

Mardi 10 mars 2026 N° 2201

POUR DES VILLES ACCESSIBLES

Offrir des rues, des bâtiments, des transports et une information accessibles à tous… c'est aussi le rôle des mairies !



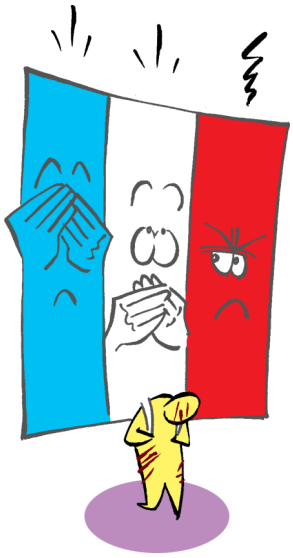
EN SITUATION DE HANDICAP

Dimanche, les Français voteront pour élire leur maire et des conseillers municipaux. À Bourges, pour que les candidats comprennent les difficultés des personnes en situation de handicap, les associations ont organisé une sensibilisation. Elles ont proposé à tous les candidats de : circuler en fauteuil roulant, porter des lunettes spéciales pour ressentir les problèmes visuels… Philippe Mercier, candidat de la droite et du centre, a ainsi découvert que son bureau n'est pas accessible. Il a testé les rues avec des pavés. Il a été bloqué par une camionnette garée sur le trottoir… Il a aussi compris que son projet n'était pas adapté aux personnes en situation de handicap. Celui de Yann Galut, maire actuel, à nouveau candidat, est écrit en français facile à lire et à comprendre. Après avoir vécu, lui aussi, les différentes mises en situation de handicap, Yann Galut reconnaît : « *Je ne pensais pas que c'était aussi difficile, les blocages, le fait de tout prévoir ou d'être toujours accompagné* ». En plus, il sait que des améliorations seraient utiles à tous : aux parents avec une poussette, aux personnes âgées, aux publics en difficulté avec la lecture… Les 2 candidats ont promis de faire plus participer les personnes en situation de handicap dans les futurs projets de la ville.

PEU D'ÉLUS

Plusieurs millions de Français ont un handicap. Pourtant, sur plus de 500 000 élus, seuls une centaine sont en situation de handicap.

VIOLENCES SCOLAIRES : LA LOI PAS ÉTUDIÉE



La proposition de loi contre les violences scolaires devait être étudiée par l'Assemblée nationale. La droite et l'extrême droite s'y sont opposées.

En 2023, d'anciens élèves de l'école de Bétharram ont expliqué avoir été victimes de violences physiques et sexuelles. Cela a libéré la parole d'autres victimes, dans d'autres écoles. Malgré leurs idées politiques différentes, les députés Paul Vannier (LFI - La France Insoumise) et Violette Spillebout (Renaissance) ont agi en créant une commission d'enquête. Ils ont travaillé avec les associations de victimes et écrit une proposition de loi afin de protéger les enfants. Le texte prévoit que l'État reconnaisse les violences physiques, psychologiques et sexuelles que vivent les enfants à l'école, fasse plus de contrôles des établissements... Un fonds devait financer les soins, le soutien psychologique et l'aide de la justice pour les victimes… Mardi 3 mars, le texte a été présenté aux présidents des différents groupes de l'Assemblée nationale. Ils devaient donner leur accord pour qu'il soit présenté au vote des députés. Les présidents de droite et d'extrême droite ont voté contre. Gabriel Attal, ex-ministre de l'Éducation nationale, n'a pas voté parce que le texte est portée par un député LFI. La proposition de loi ne peut pas être étudiée pour le moment. Pour les collectifs de victimes, c'est un choc, une nouvelle blessure.



EN DÉFENSE

« *Nous ne participons pas au conflit* », a déclaré Emmanuel Macron.

Lundi, le Président est arrivé en hélicoptère sur le bateau porte-avions Charles-de-Gaulle, en mer près de la Grèce. Il a expliqué que la France est là pour montrer sa force militaire, sans participer à la guerre au Moyen-Orient. Son rôle est de défendre. Elle est présente en soutien aux pays amis s'ils sont attaqués et pour la sécurité des 400 000 Français qui sont au Moyen-Orient… Les forces militaires pourraient « *permettre au pétrole et au gaz de circuler* ».



ELLES RÉSISTENT

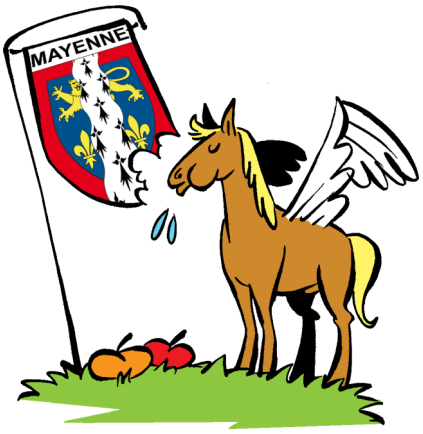
Lundi, les footballeuses iraniennes ont refusé de chanter leur hymne.

Les joueuses iraniennes participent à la Coupe d'Asie des Nations, en Australie. Lundi, avant leur match, droites, fières, elles ont gardé le silence pendant l'hymne (chant) de leur pays. Cet acte de résistance était aussi un hommage à une des joueuses de l'équipe. En janvier, alors qu'elle manifestait, elle a été tuée par l'armée. Par leur geste, les footballeuses deviennent des ennemies de l'Iran. Elles et leurs familles sont en danger. L'Australie a proposé de les accueillir. Pour le moment, 5 ont choisi de rester.

« Paroles Partagées »

GOÛTEZ À LA MAYENNE !

Réponse à l'appel à témoignages « Faites-nous découvrir votre région » par les résidents de l'EHPAD d'Ernée (53) :



Tout d'abord, notre ville organise le moto-cross d'Ernée de renommée internationale. Non loin, on trouve le village de Pontmain avec sa basilique en hommage à l'apparition de la Vierge le 17 janvier 1871 aux enfants Barbedette. La halte fluviale de Mayenne vous accueillera lors d'une balade en bateau de croisière pour un passage d'écluses. Vous pourrez également visiter la ville de Laval, ses illuminations de Noël avec son feu d'artifice qui attire les foules, vous promener au jardin de la Perrine ou bien visiter le jardin des Renaudies à Colombiers-du-Plessis, celui situé sur la commune de La Pellerine au lieu-dit « Larderie ». À Cossé-le-Vivien, vous pourrez découvrir le musée Robert Tatin avec les peintures et sculptures de cet artiste. Autre village remarquable : celui de Sainte-Suzanne ainsi que le Mont Rochard, l'un des points culminants du département ainsi que le Montaigu sur la commune d'Hambers. Pour les amateurs, les courses de chevaux pourront animer vos journées.
Si vous avez un petit creux, vous pourrez déguster nos spécialités : saucisses et rillettes gorronnaises, différents fromages dont l'Entrammes et le camembert Bon Mayennais, ainsi que les chocolats Monbana et Réauté.
La Mayenne a pour symboles Pégase, la pomme et le cidre. C'est un département rural, calme où il fait bon vivre et se promener (par exemple, dans le bois de l'Huisserie et la forêt de Mayenne).

CHANSON COLLECTIVE



Au CHU de Nice (06), pour l'EHPAD MOSSA, l'animation par un artiste « Chinaski » d'un atelier chanson est un espace de mémoire et de partage. À partir d'un thème choisi ensemble, les résidents évoquent leurs souvenirs, leurs mots, leurs expressions d'autrefois. Petit à petit, ces fragments de vie prennent forme et deviennent les paroles d'une chanson collective. Chacun participe à sa manière : un souvenir, une recette, une image. L'objectif n'est pas seulement artistique, mais profondément humain : valoriser la parole, raviver les émotions positives, créer du lien et laisser une trace. Le moment où la chanson est chantée ensemble est toujours très fort, car elle appartient pleinement au groupe.

Voici le lien de la chanson « La cuisine des souvenirs » :
https://youtu.be/XkwZ7GxUwDo?si=uDresd14GOLTVET4

LE BONHEUR

Pour moi, le bonheur, c'est dans la tête. Ce sont les chansons de Johnny Hallyday, avoir des amis et un bon petit repas entre amis préparé avec amour.
Thierry R.

Pour moi, le bonheur c'est être en famille et faire plaisir autour de soi.
Félix H.

Pour moi le bonheur c'est être en famille et c'est ma fille.
Akim T.

Pour moi, le bonheur, c'est le perfectionnement de soi, en amour inconditionnellement.
Anthony C.

Pour moi le bonheur c'est d'écouter les oiseaux, c'est manger un couscous entouré de sa famille. C'est également de voyager, d'aller à la mer et faire un pique-nique.
Camel M.

Pour moi le bonheur c'est la tranquillité, le respect, la gentillesse partagée et l'amabilité de tous.
Lys Nappa M.

Pour moi, le bonheur c'est de voir les siens heureux et ne manquer de rien. C'est aussi une cigarette, du coca et du...
Tathy MB.

Pour moi, le bonheur c'est d'être en famille.
Philippe C.

Pour moi, le bonheur c'est être fidèle à soi. Aimer et être aimé. Et avoir la foi
Christopher S.

Pour moi, le bonheur, c'est d'apprendre à savourer l'instant présent sans attendre que tout soit parfait.
Enouse P.

Résidence de l'Amandier,
Drancy (93)

LiLavie
69 rue du Pont de Mayenne - 53000 LAVAL
Tél : 02 43 53 18 34 - Mail : asso.lilavie@orange.fr
Site : www.lilavie.fr
Directrice de publication : A. Jeanneau
Illustrateur : Domas